

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 18 janvier 2008

Reçu à la Préfecture
d'Indre-et-Loire le :

25 JAN. 2008

Le dix huit janvier deux mille huit, à quinze heures, le conseil d'administration de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel s'est tenu au conseil régional du Centre à Orléans sur convocation de Monsieur Jean-Claude Lamy, président de l'agence, en date du 17 décembre 2007.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre :

Madame Moïsette CROSNIER, Monsieur Jean-Claude DELANOUE, Madame Dominique FLEURAT, Madame Isabelle GAUDRON

L'Etat :

Madame Sophie JALLERAT, représentant Monsieur Ali BENCHENEB, recteur de l'Académie Orléans-Tours ; Monsieur Matthieu LANGLOIS, représentant Monsieur Jean-Claude VAN DAM, directeur régional des affaires culturelles ; Monsieur Jean-Claude FONTARRABIE, représentant Monsieur Patrick SUBREMON, préfet d'Indre-et-Loire

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Claude CADET, Monsieur Patrick LAMASSOURE, Monsieur Jean-Claude LAMY, Monsieur Jacques PETITJEAN,

Représentants du personnel :

Monsieur Jocelyn TERMEAU

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Monsieur Johann DEMOUSTIER, Monsieur Wilfried JUDE, Monsieur Gilbert LE TRAON, Monsieur Benoît PAUMIER

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Monsieur Gérard BERT, directeur de la culture au Conseil régional du Centre ; Madame Sandrine JANVIER, contrôle de gestion au Conseil régional du Centre ; Madame Annaïck LE RU, responsable administratif et financier de Centre Images ; Monsieur Emmanuel PORCHER, directeur de Centre Images

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Monsieur Matthieu LANGLOIS est désigné comme secrétaire de séance.

PROGRAMME D'ACTIVITES 2008

Délibération N°02-2008

Le conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » du 17 août 2005 ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel.

../...

Délibère

Conformément à l'article 10 des statuts de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel, le conseil d'administration se prononce sur les orientations générales de la politique mise en œuvre par l'Agence.

Les principales actions retenues sont inscrites dans le projet de convention d'application annuelle Région Centre – Centre Images (cf infra 4).

POLE CREATION :

Objectifs :

- **Soutenir la création d'œuvres cinématographiques**, c'est assurer un accompagnement adapté et efficace.
- Le pôle création intervient de l'écriture à la production des œuvres en développant la politique de la Région Centre en matière de soutien à la création. Cette politique est accompagnée par le CNC dans le cadre d'une convention triennale d'objectifs et de moyens.
- Centre Images favorise **l'émergence de nouveaux auteurs** et contribue au développement de la production cinématographique et audiovisuelle.

Tâches :

- Mise en place des commissions cinéma et audiovisuel
- Présences sur les marchés et festivals
- Réalisation du guide des aides à la création
- Accueil de tournages
- Formation professionnelle
- Résidence de création pour la post -production de long métrage et le court métrage d'animation

Priorités 2008 :

- Financement de la formation Eurodoc
- Mise en place des nouveaux cadres réglementaires pour les aides audiovisuelles
- Mise en place de réunions et animation du réseau des producteurs régionaux
- Modification des accords conventionnels avec les sociétés soutenues

POLE EDUCATION :

Objectifs :

- Basé sur les rencontres entre les professionnels et le public, l'éducation à l'image occupe une place privilégiée au sein de Centre Images.
- **La démocratisation de l'accès à la culture**, la mise en œuvre d'actions de sensibilisation adaptées et ouvertes au plus grand nombre, constituent les fondements de ce pôle.
- Labellisé en 1998 par le Ministère de la culture et de la communication, le pôle régional d'éducation recense l'ensemble des structures qui œuvrent dans ce domaine, assure l'évaluation du secteur et développe **des actions de formation** et d'accompagnement des projets.

Tâches :

- Coordination :
 - Lycéens au cinéma en région Centre
 - Collège au cinéma dans le Cher
 - Université au cinéma
 - Passeurs d'images
- Partenaire culturel pour les options et ateliers de pratiques artistiques dans plus de vingt établissements.
- Information et orientation
- Conseil et expertise
- Édition pédagogique
- Formation professionnelle (CAP, IUFM)

Priorités 2008 :

- Développement d'outils pour l'e-learning
- Mise en place d'actions complémentaires dans le cadre de Collège au cinéma dans le Cher
- Réponse à l'appel d'offre pour la rédaction des documents pédagogiques Lycéens au cinéma sur le plan national.
- Examen des interventions et partenariats au sein de Passeurs d'images

Isabelle Gaudron souligne que le programme Lycéens au cinéma s'adresse aussi aux apprentis de la région Centre depuis l'année 2007.

POLE DIFFUSION :

Objectifs :

- o Soutenir la création n'a de sens que si celle-ci est partagée. Centre Images initie et accompagne les actions de diffusion culturelle afin de **favoriser l'exposition des œuvres** et la formation des publics.
- o En s'engageant notamment en faveur du court métrage et du documentaire, il s'agit de **proposer des animations au plus grand nombre sur l'ensemble du territoire régional.**

Tâches :

- o Promotion des films subventionnés
- o Organisation de Libres courts
- o Participation au mois du film documentaire et à la fête de l'animation
- o Organisation du festival du film de Vendôme
- o Mise en place de pré projections
- o Conseils en programmation

Priorités 2008 :

- o Affiner les bilans de diffusion, notamment en mettant en place un partenariat avec l'Agence du court métrage et en ayant recours aux services de Médiamétrie
- o Travailler aux côtés de l'ACC au renforcement des salles et à la diversité de leur programmation
- o Diffuser les documentaires régionaux par la mise en place d'évènements
- o Participer à la réflexion sur le passage au numérique

S'agissant de la réflexion sur le passage au numérique, Isabelle Gaudron annonce que la commission culture de l'ARF s'est saisie de ces questions. Un rendez-vous a été sollicité auprès du CNC ; celui-ci a été annulé à la dernière minute par le CNC. A l'heure actuelle il n'y a pas de nouvelle date programmée pour ce rendez-vous.

Elle constate cependant que les exploitants de petite taille installés en région ne se saisissent pas de cette question pour le moment malgré les enjeux importants. Une expérimentation est en cours en Ile-de-France à l'initiative de la Région.

POLE EXPLOITATION :

Objectifs :

- o Soucieuse d'offrir au plus grand nombre **un accès privilégié à l'image**, la Région Centre a confié à Centre Images la gestion des Cinémobiles.
- o Ces camions, qui n'ont pas d'équivalent en France, permettent de proposer dans **46 communes rurales** de notre territoire des projections cinématographiques et audiovisuelles de qualité.

Tâches :

- o Exploitation de trois écrans de 100 places sur 46 communes de la région
- o Participation aux dispositifs d'éducation à l'image :
 - Collège au cinéma : 18, 36, 41, 45
 - École et cinéma : 18, 45, 36
- o Secrétariat de l'Association rurale de culture cinématographique (ARCC)
- o Prestations dans les festivals et manifestations

Priorités 2008 :

- o Les Cinémobiles : quel avenir? Lancement d'une réflexion sur le devenir des Cinémobiles.
- o Développement d'animation dans les communes
- o Lancement en partenariat avec l'ARCC d'un dossier mécénat
- o Examen du montant des redevances et politique tarifaire
- o Participation aux dispositifs *Collège au cinéma* et *École et cinéma* en Eure-et-Loir

S'agissant de la réflexion qui doit s'engager sur le devenir des Cinémobiles, Jean-Claude Delanoue souhaite pouvoir disposer d'une étude comparative de quelques dispositifs de cinéma itinérant existant actuellement sur le territoire français.

Il s'agit d'obtenir des éléments sur le type d'équipement et leur qualité technique, la fréquentation, le coût de fonctionnement, etc.

Pour Monsieur Delanoue il est aussi important de s'interroger sur le cinéma itinérant par rapport aux salles de cinéma existantes. Celles-ci doivent rester rentables et il est nécessaire de poursuivre le travail avec elles.

Dominique Fleurat intervient pour rappeler que l'augmentation importante de la fréquentation des Cinémobiles sur l'année 2007 répond à un véritable besoin qu'il faut maintenir. S'agissant du travail avec les salles de cinéma existantes il est totalement différent ; la marge de manœuvre en terme de projet est moindre, notamment sur la programmation.

Isabelle Gaudron souhaite que la question du développement durable soit intégrée à la réflexion sur l'avenir des Cinémobiles. Ne faut-il pas aussi s'interroger à l'intégration de nouveaux équipements à un territoire ? Dans ce cas, quel type d'équipement ? Pour quels usages ?

POLE PATRIMOINE :

Objectifs :

- o Destinées au travail de **collecte, de conservation et de diffusion** des films amateurs, les archives cinématographiques et audiovisuelles ont été créées au sein de Centre Images. Ces films constituent un patrimoine iconographique important, il est essentiel de pouvoir les conserver car ils sont une partie importante de la mémoire collective de nos territoires.
- o Résolument tourné vers **les nouvelles technologies**, ce pôle garantit la sauvegarde des œuvres collectées auprès des habitants de la région.

Tâches :

- o Collecte des films sur les territoires régionaux
- o Production de contenu (DVD, documentaire)
- o Archivage et indexation
- o Gestion des droits et ventes d'images
- o Diffusion culturelle et animation
- o Numérisation

Priorités 2008 :

- o Lancement sur le Web de la Chaîne thématique dédiée au patrimoine
- o Conventions Eure-et-Loir et Pays de Loire Touraine
- o Partenariat Cinémathèques de Haute-Normandie et de Bretagne
- o Partenariat AFPA audiovisuel
- o Appel d'offre

Gérard Bert interroge Centre Images sur les contacts pris avec la Région Pays de la Loire quant au développement d'un projet de coopération sur le patrimoine.

Il lui est indiqué qu'aucun travail ne peut être envisagé directement entre Centre Images et la Région Pays de la Loire. Actuellement, des contacts sont engagés avec le Département de la Mayenne.

Outre ces objectifs par secteur, des projets d'ordre plus général sont inscrits dans ce programme d'activités :

- o Nouvelle convention Etat-CNC- Région Centre / nouvel avenant financier
- o EDEC culture, examen des besoins en formation pour la filière audiovisuelle régionale
- o Le portail de l'exploitation régionale
- o Les commissions techniques pour la gestion des aides aux manifestations en région Centre
- o La communication de l'Agence : définition de nouveaux outils
- o Images et nouveaux usages / télévision participative en région Centre

Concernant la communication de l'Agence, Dominique Fleurat estime que des liens doivent se créer entre le site internet de la Région et le site de Centre Images. L'agence doit être visible dès le site de la Région.

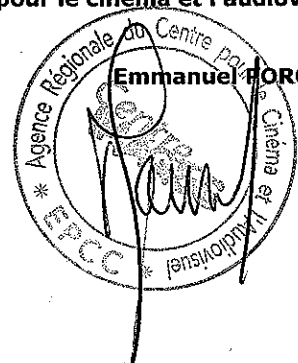
Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- D'approuver le programme d'activités 2008 de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

**Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel**

Emmanuel FORCHER

A circular stamp of the Agence Régionale du Centre pour le Cinéma et l'Audiovisuel (ARCC). The text around the perimeter of the stamp reads "Agence Régionale du Centre pour le Cinéma et l'Audiovisuel" and "ARCC" at the bottom. A signature is written across the stamp, and the name "Emmanuel FORCHER" is printed in bold black text to the right of the stamp.